

**“Les voilà, mes bijoux !”**

**Parole de fabuliste**

**Les crabes**

« Mais cesse donc d’aller d’une  
manière oblique,  
Dit une maman-crabe à son fils  
qui marchait,  
Ne va pas gambader vers l’humide  
rocher. »

Mais notre crabe lui réplique :  
« Ô mère et pédagogue ! Il  
faudrait que tu puisses  
Tout d’abord marcher droit  
Pour que je t’obéisse ! »

Babrius, *Fables* 109



*Cornélie, mère des Gracques, par Joseph-Benoît Suvée (1795)*

*Musée des Beaux-Arts et d’Archéologie, Besançon*

## Une matrone romaine



par John William Godward (1905)

Collection privée

### Loi n° 50-577 du 24 mai 1950 relative à la Fête des mères :

Art. 1<sup>er</sup>. – La République française rend officiellement hommage chaque année aux mères françaises au cours d’une journée consacrée à la célébration de la « Fête des mères ».

Le ministre de la santé publique et de la population est chargé, avec le concours de l’union nationale des associations familiales, de l’organisation de cette fête.

Art. 2. – La Fête des mères est fixée au dernier dimanche de mai ; si cette date coïncide avec celle de la Pentecôte, la Fête des mères a lieu le premier dimanche de juin.

Art. 3. – Les crédits nécessaires à l’organisation de la Fête des mères sur le plan national sont inscrits, chaque année, au budget du ministère de la santé publique et de la population.

Extrait du *Journal officiel de la République française*

Dimanche prochain, des milliers d’enfants célébreront un peu partout en France la fête des mères, par le don, encore traditionnel pour certains d’entre eux, du fameux collier de nouilles devenu ô combien emblématique de cette fête.

Dans la Rome antique, ce n’était pas un collier de nouilles, mais des cadeaux précieux que les mères de famille recevaient ce jour-là de leur mari. Les matrones, puisqu’on les appelait ainsi, étaient en effet honorées le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, lors de la fête des *Matronalia*. C’était un jour de gaieté et de facilité, où elles invitaient notamment leurs servantes à partager leur repas.

C’était aussi un jour de prières, puisqu’elles se rendaient au temple de Junon Lucine qui préside aux naissances, pour rendre hommage à la déesse, car les femmes se définissaient dans l’Antiquité par rapport à leur père ou à leur mari, mais aussi et surtout par rapport à leurs enfants, dont elles attendaient d’ailleurs beaucoup.

Ils étaient leurs héros, ou se devaient de l’être, comme pour ces Persanes qui allèrent un jour de guerre au-devant de leurs fils. Ils avaient été vaincus au combat et se repliaient vers les murs de leur cité, quand elles retroussèrent bien haut leur robe et s’écrièrent, en montrant leur ventre nu : “Où allez-vous, bande de lâches ! Vous ne pouvez pas rentrer vous cacher d’où vous êtes sortis !” Frappés de honte, les Perses firent volte-face et mirent l’ennemi en déroute.

*“Qu’il tue,  
pourvu qu’il règne !”*

*(prémonitoire)*



*Agrippine couronne Néron  
Sebasteion d’Aphrodisias, Turquie*

On connaît aussi le mot légendaire qu’une mère spartiate adressa à son fils, alors qu’il s’apprêtait à partir au front. Lui tendant son bouclier, elle lui dit laconiquement, mais sans doute féroce, à la manière de son peuple, ces seuls mots : “Mon fils, avec ou dessus !” C’était l’usage, à l’époque, de rapporter sur leur bouclier les corps des guerriers tombés au champ d’honneur.

Dans les cercles du pouvoir, c’est tout autre chose qu’espéraient les mères et l’une des plus ambitieuses – et des plus cyniques – en la matière fut certainement Agrippine, qui allait épouser en troisièmes noces son oncle, l’empereur Claude. Jeune encore, elle alla consulter un jour des astrologues chaldéens au sujet de l’avenir de son fils, né de son premier mariage. Les mages lui répondirent qu’il régnerait, mais qu’il tuerait sa mère – “Qu’il tue, s’exclama-t-elle, pourvu qu’il règne !” L’enfant s’appelait Néron...

Elles en éprouvaient aussi tout simplement de la joie, comme la fameuse Cornélie, fille du célèbre Scipion l’Africain et mère exemplaire des Gracques. Elle recevait un jour chez elle une grande dame de Campanie, qui ne cessa de faire étalage, tout le temps de sa visite, de ses parures et de ses bijoux, parmi les plus beaux de l’époque. Cornélie fit durer la conversation, jusqu’au retour de ses enfants, qui étaient à l’école et, les voyant soudain arriver, elle s’écria fièrement : “Les voilà, mes bijoux à moi !”

Et voilà aussi peut-être de quoi consoler toutes les mères qui ne recevront dimanche qu’un simple collier de nouilles : elles ont d’autres bijoux...

Bonne fête à toutes les mamans, où qu’elles soient !

### Chronique réalisée avec l'aimable collaboration de...

*Almanach Vermot 2016. Petit musée des traditions & de l'humour populaire français*, Paris, 2015 ; Anthony A. Barrett, *Agrippina, Sister of Caligula, Wife of Claudius, Mother of Nero*, Londres, 1996 ; Suzanne Dixon, *Cornelia, Mother of the Gracchi*, Londres & New York, 2007 ; *Esopica. Les fables grecques et latines*, traduites par Philippe Renault, Arbre d'Or, 2003 ; Jean Gagé, *Matronalia. Essai sur les dévotions et les organisations culturelles des femmes dans l'ancienne Rome*, Bruxelles, 1963 ; Judith Ginsburg, *Representing Agrippina. Constructions of Female Power in the Early Roman Empire*, Oxford, 2006 ; Virginie Girod, *Agrippine. Sexe, crimes et pouvoir dans la Rome impériale*, Paris, 2015 ; John William Godward. The Complete Works <http://www.johnwilliamgodward.org> ; Joconde. Portail des collections des musées de France <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr> ; Le Journal officiel. Lois et décrets <http://www.journal-officiel.gouv.fr> ; Plutarque, *Œuvres morales, Tome III, Traités 15 et 16, Apophtegmes de rois et de généraux, Apophtegmes laconiens*, texte établi et traduit par François Fuhrmann, Paris, 1988 ; Plutarque, *Œuvres morales, Tome IV, Traités 17 à 19, Conduites méritoires de femmes, Étiologies romaines, Étiologies grecques, Parallèles mineurs*, Texte établi et traduit par Jacques Boulogne, Paris, 2002 ; Sarah B. Pomeroy, *Spartan Women*, Oxford, 2002 ; Sculpture of Agrippina crowning her young son Nero© Carlos Delgado/commons.wikimedia.org ; Tacite, *Annales, Tome IV, Livres XIII-XVI*, Texte établi et traduit par Pierre Willeumier, Paris, 1924 ; Valère Maxime, *Faits et dits mémorables, Tome II, Livres IV-VI*, Texte établi et traduit par Robert Combès Paris, 1997.